

Chères adhérent(es), adhérents,

Veuillez trouver ci-dessous les éléments du protocole sanitaire de l'EMD.

Merci d'avance de votre compréhension et de votre coopération dans la mise en œuvre de ces mesures :

- Afin de garantir l'aération des salles et la désinfection du matériel commun entre les groupes :
 - o le temps de tous les cours de danse sera diminué de 5 min à la fin du cours.
 - o Seul le temps des cours d'éveil n'est pas diminué.

- Chaque élève devra apporter sa propre gourde pour le cours de danse.

- Il est demandé aux usagers et élèves de ne pas entrer dans les bâtiments en cas de symptômes grippaux, respiratoires ou digestifs.

- L'EMD devra être prévenue si un élève est testé positif au COVID-19

Merci de votre compréhension et votre coopération.

David Morand, Directeur
Ecole de musique et de danse de Vertou

